

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2022-122	Nomenclature
Administration générale – Maison France services – demande de subventions au titre de l'année 2022	7.5

Membres du Conseil Communautaire	Nombre de présents	Nombre de votants (liste en annexe)
29	25	28

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet à 18 heures,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le trente juin 2022 par voie électronique conformément à la délibération du Conseil Communautaire du 22 octobre 2020 relative au règlement intérieur des instances et en vertu des articles L2121-10 et L2121-13-1 du CGCT, s'est réuni,
Salle du Conseil municipal de la Mairie, 2 Rue des Frères Floc'h à Plonévez-du-Faou,
Sous la présidence de Monsieur Bernard SALIOU,
Etaient présents : cf. liste en annexe
Marguerite BLEUZEN a été nommée secrétaire de séance.
Rapporteur : Bernard SALIOU

EXPOSE DU PROJET :

L'Etat, via le FNADT et le fonds inter-opérateurs, prend en charge les dépenses de fonctionnement des Maisons France Services.
Un dossier de demande de financement est à déposer au titre de l'année 2022.
Les services du Département et de la Préfecture instruiront le dossier pour que cela soit effectif à compter du 1er janvier 2022.

CHARGES (1)	MONTANT* EN EUROS TTC	PRODUITS	MONTANT* EN EUROS
60 – Achat (2)	3 600	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	0
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (télécommunications)	1 600	Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de	2 000		

petit équipement			
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs	0	74- Subventions d'exploitation	65 000
Sous traitance générale		Etat: FNADT	15 000
Locations		Fonds inter-opérateurs	15 000
Entretien et réparation		Région(s):	
Assurance			-
Documentation			-
Divers		Département(s):	
62 - Autres services extérieurs	4 000	-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		- EPCI	36 500
Publicité, publication	2 000		-
Déplacements, missions	1 000		-
Frais postaux et de télécommunications	1 000	Organismes sociaux (à détailler) :	
Services bancaires, autres			-
63 - Impôts et taxes	0		-
Impôts et taxes sur rémunération,		- Fonds européens	
Autres impôts et taxes		-emplois aidés	
64- Charges de personnel	58 900	Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels,	58 900		-
Charges sociales,		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges de personnel		Dont cotisations	
65- Autres charges de gestion		76 - Produits financiers	
Courante			
66- Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67- Charges exceptionnelles		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
68- Dotation aux amortissements		79 - Transfert de charges	

(provisions pour renouvellement)			
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	65 000	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	65 000
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total dépenses	66 500 €	Total recettes	66 500 €

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- valide le plan de financement au titre de l'année 2022 ;
- autorise le Président à déposer un dossier de demande de financement de la Maison France Services au titre du FNADT/FIO.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Fait à Châteauneuf-du-Faou,
Le 7 juillet 2022,

Le Président,
Bernard SALIOU



Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Communauté de Communes
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 JUILLET 2022

NOM	PRESENT	ABSENT EXCUSE	SUPPLEANT	PROCURATION
Tugdual BRABAN	X			
Michèle LALLOUET	X			
Christian PERON		X		Hélène LOLLIER
Hélène LOLLIER	X			
Bernard NOEL	X			
Claude JONCOUR	X			
Patrick WAQUIER	X			
Joëlle LE BIHAN	X			
Michel LE SANN		X		Joëlle LE BIHAN
Franck STERVINO	X			
Yvon COQUIL	X			
Jean-François SARREAU	X			
Annick BARRE	X			
Emmanuel LE ROY	X			
Michel LE ROUX		X		
Martine QUEMERE	X			
Marguerite BLEUZEN	X			
Laurent DECOUT	X			
Jocelyne BOULC'H	X			
Denis SALAUN	X			
Stéphane GUILLOU	X			
Jean-Claude GOUIFFES	X			
Bernard SALIOU	X			
Eric BIZOUARN	X			
Guy CITERIN	X			
Nicole RIOU-CANEVET	X			
François LE CLECH	X			
Géraldine HARY		X		Philippe ANSQUER
Philippe ANSQUER	X			

Nombre de membres titulaires : 29

Nombre de membres présents : 25

Nombre de pouvoirs : 3

Etaient également présents :

Sandrine GENTRIC, Directrice Générale des Services

Ambre ALIJA, Secrétariat de direction